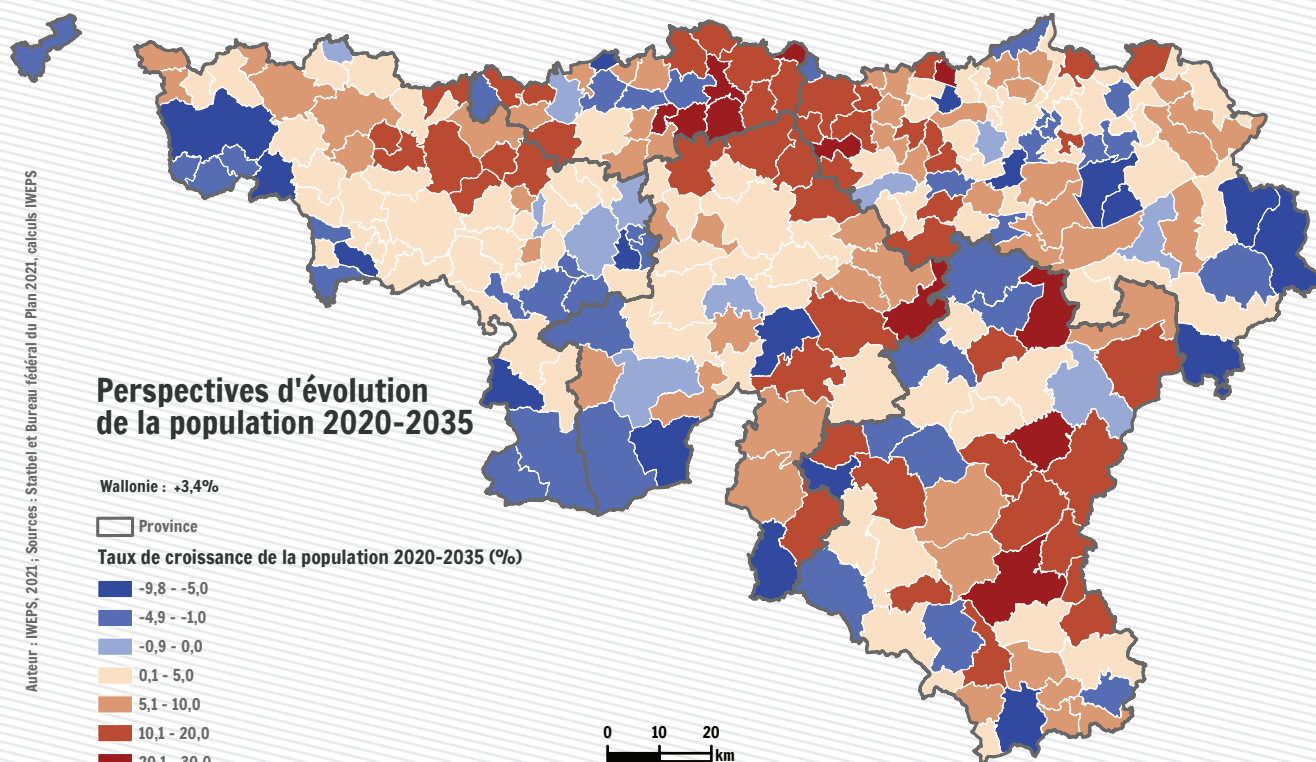


Perspectives de population communales

-9,8% à +29,2%

Si une croissance de +3,4 % de la pop. wallonne est attendue entre 2020 et 2035, les évolutions selon les communes iront de -9,8 % à +29,2 %

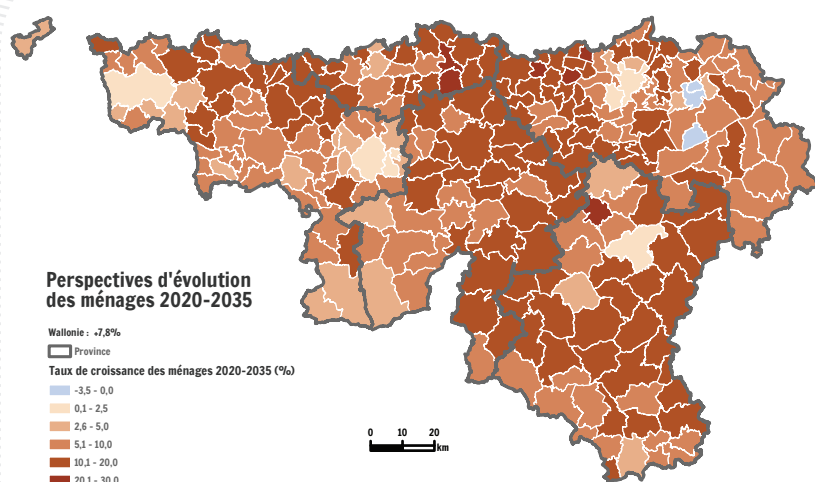


Entre 2020 et 2035, 74,4 % des communes wallonnes enregistreront une augmentation du chiffre de leur population. En termes relatifs (taux de croissance), les plus fortes hausses se situent surtout aux limites des zones touchées par la périurbanisation. Le terme de périurbanisation peut être défini comme le processus d'étalement de l'urbanisation vers les terrains avoisinant les agglomérations. La périurbanisation provoque une extension progressive de l'urbanisation sur le territoire, en créant des quartiers résidentiels de plus en plus éloignés des centres d'emploi. Ce processus touchera avec une ampleur variable toutes les agglomérations urbaines comme Liège ou Namur. Au sud de la Wallonie, la population des communes de la province de Luxembourg continuera sa croissance liée à la périurbanisation de la métropole luxembourgeoise.

Dans le vaste ensemble périurbain de l'agglomération bruxelloise, une série de communes hesbignonnes, correspondant au sud et à l'est du Brabant wallon et au nord du Namurois jusqu'aux arrondissements de Huy et Waremme, affichent de fortes augmentations. Elles seront rejointes également dans l'aire d'influence de Bruxelles par des communes situées à l'ouest du Brabant wallon et quelques communes hennuyères autour de Soignies.

Par contre, des grandes villes wallonnes comme Verviers, Tournai et Charleroi pourraient perdre de la population au cours des quinze prochaines années. D'autres communes affichant des taux de croissances négatifs se situent notamment autour de Charleroi et de Tournai, et à l'est de Liège, mais aussi dans des zones éloignées des grands centres pourvoyeurs d'emplois : particulièrement le long de la frontière française, au nord de la province de Luxembourg, au sud de la province de Namur et au sud-est de celle de Liège. Certaines communes au centre du Brabant wallon devraient connaître aussi un recul de population dû à un vieillissement rapide.

Perspectives de population communales



La quasi-totalité des communes wallonnes verront leur nombre de ménages augmenter entre 2020 et 2035. Seules Verviers, Dison et Spa, qui voyaient déjà le nombre de leurs ménages baisser entre 2015 et 2020, devraient continuer d'enregistrer des taux de croissance négatifs à l'horizon 2035. Si une croissance du nombre de ménages de +7,8 % est attendue en Wallonie entre 2020 et 2035, les évolutions selon les communes iront de -2,5 % à +29,0 %. Les hausses les plus importantes s'enregistrent dans des régions qui connaissent les plus fortes croissances de population.

Sources : Rapport de recherche de l'IWEPS, avril 2021 - Perspectives de population et des ménages des communes wallonnes - BFP janvier 2021 ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les perspectives communales de population développées ici reposent sur la méthode de projection des comportements observés ces dernières années. Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon leurs caractéristiques d'âge et de sexe. Elle calcule alors des taux d'évolution sur cinq ans de ces différentes populations selon l'âge et le sexe en tenant compte de la mortalité et des migrations spécifiques à chaque commune. Ces taux sont appliqués à la population de 2020 pour obtenir la population estimée de 2025. A la population ainsi projetée, s'ajoutent les naissances calculées sur la base du niveau de fécondité observé dans la commune. Les résultats traduisent les tendances observées sur les dernières années (2013-2020) en trois bonds successifs de cinq ans (2025-2030-2035). Les naissances, ainsi que chaque groupe d'âge quinquennal de chaque sexe, sont calibrés à chaque bond, au niveau de l'arrondissement, sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan de janvier 2021.

Pertinence et limites

Les résultats projettent les tendances observées ces dernières années et sont calibrés au niveau des arrondissements sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan de janvier 2021. Ces projections démographiques (comme d'ailleurs celles réalisées à l'échelle de pays ou de régions) n'ont pas pour objectif de « prédire », mais plutôt de tracer les grandes tendances futures en fonction de l'évolution des caractéristiques par âge et par sexe de la population, des situations de ménage et des comportements démographiques réellement observés et attendus. Des politiques communales particulières pourraient en effet être menées afin de favoriser l'attrait des populations ou au contraire les restreindre dans les quinze prochaines années, en vue de rompre avec les tendances observées. Cet élément, hors du champ d'une anticipation scientifique quantitative, ne peut être pris en compte dans le modèle. Par exemple : l'ouverture de lotissements, le développement de projets immobiliers résidentiels ou de services à la population (crèche, école...), l'amélioration de la qualité du cadre de vie pourraient inverser les tendances attendues.

Pour en savoir plus :

Rapport de recherche IWEPS, n°44 : Perspectives de population et des ménages des communes wallonnes à l'horizon 2035, avril 2021 - <http://www.iweps.be>

Bureau fédéral du Plan : <http://www.plan.be/> BFP - Statbel (2021), Perspectives démographiques 2020-2070, janvier 2021.

Personne de contact : **Marc Debuissou** (m.debuissou@iweps.be) / prochaine mise à jour : **juin 2022**